

Le Président de l'Université Paris Dauphine – PSL

Vu le code de l'éducation,
Vu le décret n°2004-186 du 26 février 2004 portant création de l'université Paris-Dauphine modifié,
Vu le décret n°2011-595 du 26 mai 2011 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel de la fonction publique de l'Etat,
Vu le règlement intérieur modifié de l'Université Paris Dauphine – PSL,
Vu les arrêtés n°23/24-307 modifié, n°24/25-088, n°24/25-092, n°24/25-097,
Vu le procès-verbal de dépouillement de l'urne électronique du 15 novembre 2024,

ARRETE

Article 1

Concernant les conseils de département, les résultats des différents scrutins des 14 et 15 novembre 2024, par voie électronique uniquement, sont proclamés comme suit conformément au procès-verbal de dépouillement susvisé.

Article 2

Conseil de département Licence sciences des organisations – collège des étudiants

- Nombre de listes concurrentes : 4
- Nombre de sièges à pourvoir : 8
- Nombre d'électeurs inscrits : 2871
- Nombre d'émargements: 1304
- Nombre d'enveloppes de vote : 1304
- Taux de participation : 45,41%
- Nombre de votes blancs : 13
- Nombre de suffrages valablement exprimés : 1291

Listes	Nombre de suffrages	Candidats	Résultat
Dauphine ensemble pour une université écologique, solidaire et inclusive	603 46,71%	1. MAYA GOLTMAN	ELU
		2. RAYAN BRIT	ELU
		3. LINA AOUINE	ELU
		4. KELANY MONCKEH	ELU
		5. ANASTASIA NABAVI	-
		6. PIERRE GAGNARD	-
		7. KEHSI-LAH NGOUBILI	-
		8. MOHAMED ROUASKI	-
Esprit Dauphine	536 41,52%	1. ADRIEL MAZERE	ELU
		2. ELEONORE KOUCHNIR	ELU
		3. MARTIN BRIAND	ELU
		4. CAROLINE HLEBAROV	-
		5. BASILE SEGAIN	-
		6. DIANE DE BENGUY PUYVALLEE	-
		7. LOUIS LESOUF	-

Listes	Nombre de suffrages	Candidats	Résultat
		8. PAULINE PETITDIDIER	-
UNI Dauphine : pour l'excellence, pour votre sécurité, pour votre liberté	102 7,90%	1. SIXTE CASAL	ELU
		2. ESTELLE BARALE	-
		3. PAUL MORFIN--GEOFFROY	-
		4. MARILYS GUIBAN	-
		5. EVAN BERGSMA	-
		6. SIXTINE DE LA VALLEE DE RARECOURT DE P	-
		7. LOUIS COLLET	-
		8. LISA LE MEUR	-
Gratin Dauphinois	50 3,87%	1. SACHA MARCIANO	-
		2. MOUYAL ETHEL	-
		3. AUDREY AROCK	-
		4. SHIREL ABREMONT	-
		5. RAPHAEL LEKOUBY	-
		6. KIM TEMAN	-
		7. ZACHARY AMSELLEM	-
		8. ELIOT FRAM	-

Article 3

Conseil de département Master sciences des organisations – collège des étudiants

- Nombre de listes concurrentes : 4
- Nombre de sièges à pourvoir : 8
- Nombre d'électeurs inscrits : 5188
- Nombre d'émargements: 1379
- Nombre d'enveloppes de vote : 1379
- Taux de participation : 26,58%
- Nombre de votes blancs : 17
- Nombre de suffrages valablement exprimés : 1362

Listes	Nombre de suffrages	Candidats	Résultat
Dauphine ensemble pour une université écologique, solidaire et inclusive	693 50,88%	1. HANAH BERGOT	ELU
		2. BAPTISTE LEFEBVRE	ELU
		3. GABRIELLE GIRARD	ELU
		4. TEO SOLER	ELU
		5. RACHEL GROSHEITSCH	-
		6. ARTHUR TIRON	-
		7. PAULINE DELPORTE	-
		8. RYAD BERRICHI	-
Esprit Dauphine	377	1. AUGUSTINE BLANC	ELU

Listes	Nombre de suffrages	Candidats	Résultat
	27,68%	2. MARIN PETELLE	ELU
		3. LOLA CARRE	-
		4. NICOLAS L'HELIAS	-
		5. MARION GALIN	-
		6. LOUIS DOIDY	-
		7. CAMILLE FOURNIER	-
		8. ACHILLE VANOYE	-
UNI Dauphine : pour l'excellence, pour votre sécurité, pour votre liberté	212 15,57%	1. DENIS RICHARD	ELU
		2. CLAIRE DRILHON	-
		3. NICOLAS CATALA	-
		4. DAUPHINE CLAUSS	-
		5. PIERRE ABALLAIN	-
		6. CONSTANCE LEGRAND	-
		7. MARTIN LERBEIL	-
		8. ELENORE LOHEAC	-
Gratin Dauphinois	80 5,87%	1. SACHA TRUMER	ELU
		2. EDEN BENHARBON	-
		3. NOEMIE GAWER	-
		4. NOA AZRIA	-
		5. LEA ABTAN	-
		6. MATHIS ABITEBOUL	-
		7. LEO BILFELD	-
		8. ELIOTT FAIBIS	-

Article 4

Conseil de département Mathématiques et informatique de la décision et des organisations – collège des étudiants

- Nombre de listes concurrentes : 4
- Nombre de sièges à pourvoir : 8
- Nombre d'électeurs inscrits : 1466
- Nombre d'émargements : 637
- Nombre d'enveloppes de vote : 637
- Taux de participation : 43,45%
- Nombre de votes blancs : 7
- Nombre de suffrages valablement exprimés : 630

Listes	Nombre de suffrages	Candidats	Résultat
Dauphine ensemble pour une université écologique, solidaire et inclusive	249 39,52%	1. HELOISE FRANCOIS	ELU
		2. FLORENT JIN	ELU
		3. NADA BORDJI	ELU
		4. LOUIS DE DOMINGO	-

Listes	Nombre de suffrages	Candidats	Résultat
		5. AXELLE MERIC	-
		6. LEON HOGENMULLER	-
		7. CAMILLE DUSSAUCHOY	-
		8. ERIC CHEN	-
Esprit Dauphine	224 35,56%	1. SAM COLIAI	ELU
		2. CLOE BOURDEAU	ELU
		3. BRAHIM HOUAS	ELU
		4. CAPUCINE LENOIR	-
		5. WILLIAM MISEROLLE	-
		6. JULIETTE TORRILHON	-
		7. CHARLES PETRAUD	-
		8. LUDIVINE SCHMITT	-
Gratin Dauphinois	115 18,25%	1. YONI ATTAL	ELU
		2. NATHAN MEDIOUNI	-
		3. ETHAN MESSICA	-
		4. SAMUEL ELBAZ	-
		5. EMMANUELLE SEROUSSI	-
		6. DEBORAH OUANOUNOU	-
		7. HANNA MALET	-
		8. LEA SEBAG	-
UNI Dauphine : pour l'excellence, pour votre sécurité, pour votre liberté	42 6,67%	1. ROMAIN RABREAU	ELU
		2. COLETTE LEMAIRE	-

Article 5 *Modalités de recours*

5.1 Recours administratif préalable obligatoire

En application des articles D719-38 et D719-39 du code de l'éducation, les opérations de préparation et de déroulement relatives à ces élections sont contestables devant la commission de contrôle des opérations électorales (CCOE), siégeant au tribunal administratif de Paris, par les électeurs, le président ou le recteur de région académique dans les 5 (cinq) jours suivant la proclamation des résultats, soit au plus tard le mercredi 20 novembre 2024. Cette commission rend son avis dans les 15 (quinze) jours.

5.2 Recours contentieux

En application de l'article D719-40 du code de l'éducation, la décision de la CCOE mentionnée ci-dessous peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris nécessairement introduit dans les 6 (six) jours à compter du rendu de la décision litigieuse de la commission et selon des griefs strictement identiques à ceux soulevés lors du recours déposé devant la CCOE.

Article 6
Publication et exécution

La Directrice générale des services est chargée de la publication et de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 15 novembre 2024

E. M. Mouhoub
Président de l'université Paris Dauphine-PSL

